



BUDGET PRIMITIF 2025

RAPPORT DE PRÉSENTATION

CONSEIL MUNICIPAL
19 MARS 2025

SOMMAIRE

PARTIE 1 : BUDGET PRINCIPAL	3
I : SECTION DE FONCTIONNEMENT	3
A. RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3
B. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	5
II : SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	7
III : SECTION D'INVESTISSEMENT	8
A. RECETTES D'INVESTISSEMENT	8
B. DEPENSES D'INVESTISSEMENT	9
IV : PRESENTATION PAR PROGRAMME ET ACTION	11
V : GESTION DE LA DETTE	22
PARTIE 2 : BUDGET RATTACHE A AUTONOMIE FINANCIERE EAU	25
A. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	25
B. RECETTES DE FONCTIONNEMENT	26
PARTIE 3 : BUDGET RATTACHE A AUTONOMIE FINANCIERE ASSAINISSEMENT	28
A. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	28
B. RECETTES DE FONCTIONNEMENT	29

PARTIE 1 : BUDGET PRINCIPAL

I : SECTION DE FONCTIONNEMENT

A. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

1- Recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement sont estimées à 35 156 k€ en 2025 contre 35 861 k€ au BP 2024, soit une diminution de 2 %.

Chapitres	RECETTES	BP 2024	BP 2025	Evolution BP/BP
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	75 000,00 €	90 000,00 €	20,0%
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	839 360,00 €	1 162 540,00 €	38,5%
73	IMPOTS ET TAXES	17 804 393,00 €	17 519 089,00 €	-1,6%
731	FISCALITE LOCALE	6 763 300,00 €	7 896 200,00 €	16,8%
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	3 206 809,00 €	3 570 219,00 €	11,3%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	6 766 270,00 €	4 535 600,00 €	-33,0%
76	PRODUITS FINANCIERS	377 428,00 €	377 400,00 €	0,0%
77	PRODUITS SPECIFIQUES	10 000,00 €	5 000,00 €	-50,0%
78	REPRISES SUR PROVISIONS	19 000,00 €	0,00 €	
	Total recettes de fonctionnement réelles	35 861 560,00 €	35 156 048,00 €	-2,0%
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	8 762 036,87 €	8 922 812,51 €	1,8%
	Total recettes de fonctionnement mixtes	8 762 036,87 €	8 922 812,51 €	1,8%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	25 000,00 €	25 000,00 €	0,0%
	Total recettes de fonctionnement ordre	25 000,00 €	25 000,00 €	0,0%
	Total recettes de fonctionnement	44 648 596,87 €	44 103 860,51 €	-1,2%

Les **atténuations de charges** (chapitre 013) sont prévues à hauteur de 90 k€ au BP 2025, en augmente de 20% par rapport à 2024, est au plus près de la réalisation moyenne de ces trois dernières années (95 k€ - 87 k€ en 2024) Ce chapitre est composé essentiellement par des remboursements sur rémunération de personnel (indemnités journalières versées par la Sécurité sociale en cas d'arrêt de travail pour les contractuels et assurance statutaire pour les agents titulaires).

Les **produits des services, des domaines et des ventes diverses** (chapitre 70), estimées pour 2025 à 1 162 k€, sont en hausse par rapport au BP 2024 de 38,5 %.

En 2025, ce chapitre se compose principalement des redevances d'occupation du domaine public, de produits des services (redevances usagers périscolaire, transport scolaire, cantine, crèche) et de la refacturation des charges de personnel à la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise (compétences Ordures ménagères et Accueil de Loisirs Sans Hébergement), ou à Tignes Développement (service Informatique, service Affaires juridiques). La hausse des prévisions trouve son explication, d'une part, par une augmentation des produits de services (modification du rythme scolaire et refonte de la grille tarifaire, municipalisation de la crèche associative) et par la revalorisation des inscriptions des redevances d'occupation du domaine public dont le pilotage est plus fin.

Les produits des **impôts et taxes** (chapitre 73), estimés pour 2025 à 17 519 k€, diminuent par rapport au BP 2024 (17 804 k€). Il a été ajusté au regard du réalisé 2024 (17 347 k€), tout en incluant une dynamique des bases. Les taux de fiscalité restent inchangés.

Le produit de la fraction compensatoire au titre de la suppression de la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises est estimé à 452 k€. Enfin, le produit des IFR (Impôt forfaitaire sur les entreprises) est stable, à 305 k€.

Au BP 2025, les recettes de **fiscalité locale** (chapitre 731) s'élèvent à 7 896 k€, en hausse de 16,8 % par rapport au BP 2024, et un réalisé 2024 de 7 879 k€.

En cohérence avec la bonne dynamique de ces trois dernières années, les prévisions de produits issus de la taxe de séjour augmentent, estimées à hauteur du réalisé 2024 pour 2 890 K€ (+15,5% par rapport au BP 2024). Pour les mêmes raisons, le produit lié à la taxe additionnelle aux droits de mutation est estimé en hausse à 1 100 k€ (850 k€ au BP 2024). Suivant les prix de l'électricité, les recettes liées à la taxe sur l'électricité est estimée à 314 K€ (+ 36,7% par rapport au BP 2024). Enfin, les revenus des droits de place continuent leur forte dynamique avec des recettes 2025 estimées à 140 K€ (+ 120% par rapport au BP 2024).

Les **dotations et participations** (chapitre 74) sont estimées pour 2025 à 3 570 k€, ce qui représente une évolution de +11,3 % par rapport au BP 2024. Cette progression est principalement due aux subventions CAF pour la crèche municipale qui voit ses effectifs doubler à la suite de la municipalisation de la crèche associative Les Mini Pouces : 300 K€ prévus en 2025 contre 55 K€ au BP 2024. Ces mêmes subventions pour le périscolaire sont estimées au double, avec le changement du rythme scolaire et la création du plan mercredi pour les élémentaires.

Les **autres produits de gestion courante** (chapitre 75) évalués hors recettes exceptionnelles à 2 269 k€ au BP 2025 ce qui est stable par rapport au BP 2024. Les recettes exceptionnelles cette année correspondent aux 2 250 K€ de droits d'entrée dans le cadre du contrat de délégation de service public pour la gestion des parkings.

Les **produits financiers** (chapitre 76), prévus à hauteur de 377 k€, correspondent à un transfert de recettes de l'ex-budget annexe Parkings. Ainsi, le budget principal encaisse depuis 2023 l'aide annuelle versée par le fond de soutien aux emprunts à risque jusqu'en 2028.

Les **produits spécifiques** (chapitre 77) sont évalués à 5 000 €, en prévision d'éventuelles régularisation d'écritures sur exercices antérieurs.

2- Recettes mixtes et d'ordre

Au budget 2025, les recettes d'ordre se composent :

- De la reprise de la quote-part des subventions reçues sur les investissements effectués pour 25 k€ ;
- De la reprise anticipée du résultat 2024 de la section de fonctionnement pour 8 922 812,51 k€. Ce montant inclut les 6 718 K€ des résultats 2024 du budget principal ainsi que les 2 204 K€ des résultats 2024 du budget annexe clôturé Eau et Assainissement qui remontent dans le budget principal.



B. DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

1- Dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 31 599 € contre 28 888 k€ en 2024, soit une augmentation de 9 % par rapport au BP 2024.

Chapitres	DEPENSES	BP 2024	BP 2025	Evolution BP/BP
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 491 722 €	7 145 087,14 €	10,1%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	6 836 599 €	7 494 200,00 €	9,6%
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	631 086 €	715 000,00 €	13,3%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	13 708 029 €	15 211 994,64 €	11,0%
66	CHARGES FINANCIERES	1 197 145 €	1 010 000,00 €	-15,6%
67	CHARGES SPECIFIQUES	10 000 €	15 000,00 €	50,0%
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS	14 000 €	8 000,00 €	-42,9%
Total dépenses de fonctionnement réelles		28 888 581 €	31 599 281,78 €	9,4%
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE			
Total dépenses de fonctionnement mixtes		- €	- €	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 642 230 €	3 642 170,00 €	0,0%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	12 117 786 €	8 862 408,73 €	-26,9%
Total dépenses de fonctionnement ordre		15 760 016 €	12 504 578,73 €	-20,7%
Total dépenses de fonctionnement		44 648 597 €	44 103 860,51 €	-1,2%

Les **charges à caractère général** (chapitre 011) s'élèvent à 7 145 k€ au BP 2025, ce qui représente une augmentation de 10% par rapport au BP 2024.

Les prévisions de dépenses incluent une hausse particulièrement pour : les locations mobilières et immobilières (+ 390 k€), les études non suivies de travaux (+ 382 k€) dans le cadre de la création d'ALTTA et des études concernant la transition du territoire, les honoraires divers (+ 96 K€) dans le cadre de l'accompagnement au lancement d'ALTTA, une hausse des coûts de maintenance (+ 56 K€) notamment informatique, une hausse des coûts de l'eau et des fournitures (+ 52 k€).

Les **charges de personnel** (chapitre 012) s'élèvent en 2025 à 7 494 k€, soit une augmentation de 9,6 % par rapport au BP 2024 (hors DM), et une augmentation de 5.17% par rapport au réalisé prévisionnel 2024. Elle inclut la consolidation des effectifs sur le service de l'Eau. Cette masse salariale supplémentaire sera prise en charge par refacturation par la Communauté de Communes de Haute Tarentaise (CCHT).

Répartition des effectifs BP 2025 au 1er Janvier de l'année N

	Nombre de postes ouverts		Nombre de postes pourvus		Nombre de postes vacants	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025
Cat A	19	24	17	19	2	5
Cat B	11	17	8	12	3	5
Cat C	95	102	90	96	5	6
Total	125	143	115	127	10	16

Il s'agit également de souligner qu'en 2024 la crèche associative « Les Mini Pouces » a été intégrée à la crèche municipale, les effectifs de la Police Municipale ont été renforcés et qu'il a été créé la Mission Transition du Territoire.

Les **atténuations de produits** (chapitre 014) augmentent de 13,3% par rapport au BP 2024. Cela étant, la progression de la contribution au fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC), est projetée à hauteur de 715 k€ au BP 2025, en légère augmentation par rapport au réalisé prévisionnel 2024 (668 k€).

Les **autres charges de gestion courante** (chapitre 65) augmentent de 11 % par rapport au BP 2024. Cette évolution s'explique notamment par la fin du marché CRM station (46 k€ au BP 2024), la fin du versement de la subvention à la crèche associative dans le cadre de sa municipalisation, ainsi que par un recalage par exercice des versements COSP à la SEML TD.

Les **charges financières** (chapitre 66), prévues à hauteur de 1 010 k€, baissent de 15 % par rapport au BP 2024 du fait du désendettement de la collectivité après deux exercices sans recours à l'emprunt.

Les **charges exceptionnelles** (chapitre 67), qui relèvent principalement de régularisations d'écritures sur exercices antérieurs, sont évaluées pour le BP 2025 à 15 k€.

Les **dotations aux provisions** (chapitre 68) sont évaluées à 8 000 € au BP 2025. Ce montant concerne les provisions pour créances douteuses qui doivent être inscrites en comptabilité lorsque le recouvrement de la créance est compromis.

2- Dépenses d'ordre

Au budget 2025, les dépenses d'ordre se composent :

- Des dotations aux amortissements et des crédits prévus pour passer les écritures liées à l'étalement de la charge de la dette structurée de l'ex-budget annexe Parkings, pour un montant de 3 642 k€ ;
- Du virement à la section d'investissement pour un montant de 8 862 k€.

Compte tenu des modalités d'amortissement des immobilisations, au prorata temporis, avec la nomenclature M57, une décision modificative sera nécessaire en fin d'année pour ajuster les crédits nécessaires aux dotations aux amortissements.

II : SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	BP 2024	BP 2025
Produits de fonctionnement courant	35 455 132,00 €	34 773 648,00 €
- Charges de fonctionnement courant	27 667 436,34 €	30 566 281,78 €
= Excédent brut courant	7 787 695,66 €	4 207 366,22 €
+ Produits exceptionnels larges	29 000,00 €	5 000,00 €
- Charges exceptionnelles larges	24 000,00 €	23 000,00 €
= Epargne de gestion	7 792 695,66 €	4 189 366,22 €
- Intérêts de la dette	819 717,00 €	1 010 000,00 €
= Epargne brute	6 972 978,66 €	3 179 366,22 €
- Capital de la dette	2 773 526,00 €	2 830 000,00 €
= Epargne nette	4 199 452,66 €	349 366,22 €

Le budget prévisionnel de l'exercice 2025 permet de dégager une épargne nette prévisionnelle de fin d'exercice 2025 positive.

Il est précisé que l'épargne nette 2025 projetée présuppose une exécution théorique en totalité des crédits, et que celle de l'exercice 2024 sera définitivement arrêtée en juin 2025 par l'approbation du compte de gestion et le vote du compte administratif.

III : SECTION D'INVESTISSEMENT

A. RECETTES D'INVESTISSEMENT

1- Recettes réelles d'investissement

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 45 927 k€, auxquels s'ajoutent 12 k€ de reports, soit une hausse de 90 % par rapport au BP 2024.

	RECETTES	BP 2024	Reports	BP 2025	Evolution BP/BP
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	14 956 398 €	0,00 €	35 465 500,00 €	137,1%
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	3 066 640 €		680 500,00 €	-77,8%
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	3 768 908 €		7 712 387,93 €	104,6%
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (RECUES)	953 080 €	12 261,00 €	843 000,00 €	-11,5%
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (SAUF LE 204)				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 400 000 €		1 300 000,00 €	-7,1%
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS (RECETTES)				
4582	OPERATIONS SOUS MANDAT (RECETTES)				
	Total recettes d'investissement réelles	24 145 026 €	12 261,00 €	46 001 387,93 €	90,5%
	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	0 €			
	Total recettes d'investissement mixtes	0 €		0,00 €	
	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	3 642 230 €		3 642 170,00 €	0,0%
	OPERATIONS PATRIMONIALES	35 000 €		0,00 €	
	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (RECETTES)	12 117 786 €		8 862 408,73 €	-26,9%
	Total recettes d'investissement ordre	15 795 016 €		12 504 578,73 €	-20,8%
	Total recettes d'investissement	39 940 042 €	12 261 €	58 505 966,66 €	46,5%

Les recettes de **dotations et fonds divers** (chapitre 10) sont composées du FCTVA à percevoir sur les dépenses d'équipement N-2 pour un montant de 430 k€ et du produit de la taxe d'aménagement, estimée de manière prudente à 250 k€ au BP 2025.

843 k€ sont inscrits au titre des **subventions d'investissement** (chapitre 13), dont 800 k€ correspondent à la prise en charge financière par l'Etat des travaux de vidange du lac du Rosolin. 28 k€ correspondent la subvention fond vert pour la rénovation énergétique de l'immeuble Le Picheru et 15 k€ correspondent à la subvention FDEC pour les engins de déneigement achetés en 2024.

Les dossiers de demandes de subventions sont déposés en fonction de l'ouverture des dispositifs (Dotation de soutien à l'investissement local, Fonds Vert, Fonds départemental d'équipement communal, ...). Toutefois, les recettes afférentes ne sont inscrites budgétairement qu'à notification d'un arrêté attributif de subvention.

Les **autres immobilisations financières** (chapitre 27), d'un montant de 1 300 k€ au BP 2025, correspondent au remboursement des avances de trésorerie versées en 2023 à la Société d'Aménagement de la Savoie dans le cadre des ZAC des Boisses.

Au chapitre 16, un emprunt de 35 465 k€ est inscrit et se décline comme suit :

- 22 960 k€ afin de financer la capitalisation à la SPL ALTTA ;
L'amortissement du capital (estimatif annuel : 2 296 k€) et des frais financiers (estimatif annuel de 402 k€ seront couverts par une redevance fixe de la SPL ALTTA vers la commune à hauteur de 3 000 k€ dès l'exercice 2026.
- 12 505 k€ d'emprunt d'équilibre afin de financer les dépenses afférentes aux études et travaux inscrits dans le PPI.

Il est précisé que ce recours à des concours financiers sera amortis à compter de l'exercice 2026.

2- Recettes d'ordre

Les opérations d'ordre de transfert entre section, d'un montant de 3 642 k€, sont composées des dotations aux amortissements et du virement de la section de fonctionnement pour 8 862 k€.

B. DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

1- Dépenses réelles d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 50 768 k€ , auxquels s'ajoutent 3 186 k€ de reports, soit une augmentation de 85,7 % par rapport au BP 2024. Les projets sont exposés par programme ci-dessous (page 11 à 22).

Chapitres	DEPENSES	BP 2024	Reports	BP 2025	Evolution BP/BP
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 779 026 €		2 835 500,00 €	2,0%
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	12 177 372 €		0,00 €	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (RECUES)				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (SAUF LE 204)	2 157 311 €	803 585,32 €	2 218 978,73 €	2,9%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 289 888 €	1 030 739,92 €	12 980 100,00 €	56,6%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 045 000 €	339 300,18 €	3 530 000,00 €	237,8%
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	18 000 €		22 960 000,00 €	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	129 320 €	1 000 000,00 €	2 123 000,00 €	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	837 000 €	12 500,00 €	4 121 000,00 €	392,4%
4581	OPERATIONS SOUS MANDAT (DEPENSES)				
	Total dépenses d'investissement réelles	27 432 917 €	3 186 125,42 €	50 768 578,73 €	85,1%
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	1 881 368 €		4 538 523,51 €	
	Total dépenses d'investissement mixtes	1 881 368 €		4 538 523,51 €	
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	25 000 €		25 000,00 €	0,0%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	35 000 €		0,00 €	
	Total dépenses d'investissement ordre	60 000 €		25 000,00 €	-58,3%
	Total dépenses d'investissement	29 374 284 €	3 186 125,42 €	55 332 102,24 €	88,4%

Les dépenses de **remboursements de la dette** sont en légère hausse de 2 % (de 2 779 k€ au BP 2024 à 2 835k€) du fait des modalités contractuelles d'ammortissement des emprunts. 5 k€ sont inscrits au titre des remboursements de cautions, comme au BP 2024.

Les **dépenses directes d'équipement** (chapitres 20, 21 et 23), prévues à hauteur de 18 729 k€ hors reports, augmentent de 63 % par rapport au BP 2024. Cette augmentation s'explique par la réalisation des projets structurants tel que prévu par le plan pluriannuel d'investissement.

22 960 k€ sont prévus au titre de la capitalisation de la Société Publique Local « ALTTA » (chapitre 26 – Participations).

2 123 k€ sont inscrits au chapitre 27 (Autres immobilisations financières) au titre de l'apport au compte courant de la SPL « ALTTA » (2 000 k€ sur l'exercice 2025 auquel s'ajoute pour rappel 1 000 k€ de report de l'exercice 2024) et au deuxième versement dans le cadre de l'opération EPFL Chalet du lac (123 K€). Il est précisé que l'apport en compte courant sera remboursé par la SPL « ALTTA » au budget de la commune à hauteur de 3 000 k€ en 2027, avec un taux d'intérêt fixe de 3% (au prorata temporis).

Les **fonds de concours** (chapitre 204) s'élèvent à 4 121 k€, dont 237 k€ inscrits au titre du Plan Qualité Route, 100 k€ au titre de l'ORIL. Une subvention d'équipement de 3 784 k€ à la société Indigo est prévue, au titre de l'avenant n°2 au contrat de délégation de service public Parking.

2- Dépenses mixtes et d'ordre

Le solde d'investissement 2024 (- 3 694 k€) est reporté en dépense au chapitre 001. A celui-ci s'ajoute le solde d'investissement du budget annexe clôturé de l'eau et assainissement (- 843 k€).

Les opérations d'ordre de transfert entre section sont constituées par la reprise de la quote-part des subventions d'investissement pour un montant de 25 k€.

IV : PRÉSENTATION PAR PROGRAMME D'ENTRETIEN ET D'ACTION

Depuis l'exercice 2024, la présentation du budget principal se structure autour de 8 programmes budgétaires, eux-mêmes déclinés en actions correspondant à des segments de politiques publiques.

5 programmes sont directement issus de la feuille de route politique 2022-2026 :

- Bien-Vivre à Tignes
- Aménagement du territoire
- Animation touristique
- Transition territoriale
- Préfiguration SPL

3 programmes concernent l'entretien du patrimoine communal et le fonctionnement courant de l'administration :

- Espaces publics-Voirie
- Patrimoine bâti
- Ressources et performance des moyens

Cette présentation, qui vise à améliorer la lisibilité d'une présentation strictement comptable du budget, permet également d'agréger de manière extra-comptable les dépenses d'investissement et de fonctionnement, ce qui donne une vision consolidée des moyens alloués par la Commune pour chacune des politiques publiques.

1- Programme « Bien-Vivre à Tignes »

Pour l'année 2025, le programme « Bien-Vivre à Tignes » aura pour objectif de renforcer à nouveau la politique d'accès pour tous à un mode de garde pour les enfants de 0 à 3 ans. Le projet du Seyjoun, mené en collaboration avec Tignes Développement, verra naître également une nouvelle crèche. Les dépenses sont prévues en faveur de l'accueil collectif municipal, avec l'enjeu de la récente municipalisation de la crèche associative, la création d'un service petite enfance, mais aussi le maintien du soutien à l'activité des assistantes maternelles.

La qualité d'accueil du jeune Tignard (de 3 à 11 ans) est également valorisée tout au long de sa scolarité avec les travaux de l'espace restauration qui permettra la création d'un self, une meilleure répartition des flux et de la qualité de l'environnement du repas.

La subvention au Club des Sports est maintenue afin de développer son activité auprès de toutes les tranches d'âges.

La stratégie « Se loger à Tignes » se déploie : le projet Seyjoun permettra la création de nouveaux logements saisonniers.

La subvention versée au CCAS est revalorisée afin de maintenir la dynamique sur les activités et les aides pour les seniors et les familles.

Enfin, la volonté de donner accès à un parcours de soin sur le territoire reste une priorité avec l'avancement du projet de la maison de santé pluriprofessionnelle sur le site de la « Traversière ».

	Dépenses	
Fonctionnement	1 853 900,00 €	1 027 300,00 €
Petite enfance	120 300,00 €	401 000,00 €
Education, enfance et jeunesse	431 100,00 €	399 300,00 €
Cohésion sociale	368 000,00 €	
Sport et culture	713 000,00 €	45 000,00 €
Logement	221 500,00 €	182 000,00 €
Investissement	5 782 600,00 €	5 500,00 €
Petite enfance	2 281 500,00 €	
Education, enfance et jeunesse	389 100,00 €	
Santé et accès aux soins	- €	
Sport et culture	1 500,00 €	
Logement	3 110 500,00 €	5 500,00 €
Total général	7 636 500,00 €	1 032 800,00 €

En **fonctionnement**, les **dépenses** du programme « Bien-Vivre à Tignes » sont composées comme suit :

- Pour l'action petite enfance : des coûts liés à la convention avec la cuisine centrale de Val d'Isère pour les repas (50 k€), des subventions aux assistantes maternelles (18 k€), des coûts en électricité (10 k€) ainsi que des fournitures, maintenance et autres prestations nécessaires au fonctionnement du service petite enfance (40 k€) ;
- Pour l'action éducation, enfance, jeunesse : des coûts liés à la convention avec la cuisine centrale de Val d'Isère pour les repas du groupe scolaire (210 k€), des coûts en électricité pour le groupe scolaire (45 k€), du marché de transport pour les trajets de milieu de semaine vers le groupe scolaire de Bourg Saint Maurice (30 k€), de l'entretien du bus scolaire (20 k€), du budget alloué aux écoles maternelles et élémentaires (40 k€) comprenant un voyage scolaire ainsi que les fournitures et prestations nécessaires aux projets d'école, du budget alloué au périscolaire (26 k€), des coûts d'entretien des bâtiments du groupe scolaire et des fournitures d'EPI pour les agents (28 k€), du budget alloué à la mission jeunesse (16 k€), et enfin du budget alloué au centre de loisir pour les vacances scolaires (13 k€) refacturé en intégralité à la CCHT qui en détient la compétence.
- Pour l'action cohésion sociale : de la subvention d'équilibre versée au budget du CCAS (366 k€) qui pourra être réévaluée dans l'année en fonction des besoins, ainsi que des frais d'hébergement d'urgence (2 000€).
- Pour l'action sport et culture : de la subvention au Club des Sports (600 k€) et aux autres associations (55 k€), du reversement à Tignes développement des subventions liées aux coupes du monde Big Air, Slopestyle et Paraski (45 k€), des fournitures dédiées au centre équestre l'été (10 k€) et enfin des dépenses liées au marché de Noël et de la fête des associations (3 000€) ;
- Pour l'action logement : des charges locatives et de copropriété pour les appartements dont la commune est propriétaire dans les immeubles Grande Parei I et II (83 k€), des loyers et charges locatives acquittées auprès du CCAS et de l'OPAC pour les logements dont la commune est réservataire (123 k€) ainsi que des fournitures ou prestations nécessaires au fonctionnement du service habitat logement (15 k€).

Les **recettes** sont constituées des subventions de la Caisse d'Allocation Familiale (340 k€) pour la crèche et le périscolaire, des revenus issus des loyers communaux (182 k€), de la refacturation du service périscolaire à la CCHT dans le cadre de l'organisation du centre de loisir (138 k€ qui comprend les dépenses de fournitures, de prestations mais aussi une refacturation du personnel, de l'électricité...), des prestations facturées aux usagers de la crèche (101 k€), de la restauration scolaire (90 k€), des accueils périscolaires du soir et du mercredi (56 k€), de la refacturation des frais de transport scolaires de l'école à la CCHT (55 k€), des subventions du département pour les coupes du monde Big Air, Slopestyle et Paraski

(45 k€) qui sont intégralement reversées à Tignes Développement pour le transport du milieu de semaine facturées aux usagers (14 k€) et enfin du fond de soutien aux activités périscolaires et des revenus issus du marché de Noël (5 500€).

En **investissement**, les dépenses sont principalement composées du projet Seyjoun (5 430 k€) avec l'achat du terrain, le désamiantage, la démolition et la reconstruction du bâtiment. Les travaux de l'espace restauration du groupe scolaire se feront dans l'été (297 k€). Le budget restant est alloué au renouvellement de mobilier, de matériel informatique ou de jeux.

Opération 108 : ACP Maison de santé

	Dépenses
Investissement	600 000,00 €
Maison de santé et pôle socio-culturel	600 000,00 €
Total général	600 000,00 €

Cette année se poursuit le projet de création d'une maison de santé et d'un pôle socio-culturel. Les dépenses prévues concernent le marché de maîtrise d'ouvrage, le contrôle technique et la mission de Sécurité et de Protection de la Santé.

2- Programme « Animation du projet touristique »

Le programme « Animation du projet touristique » est centré sur l'activité de Tignes Développement, dont le financement est cadré par le contrat de délégation de service public Tourisme.

A noter la finalisation des installations de la plaine olympique.

L'année 2025 sera marquée par la préfiguration de la SPL ALTTA qui reprendra la gestion des remontées mécaniques en 2026.

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	11 458 666,00 €	3 101 600,00 €
DSP tourisme	11 000 000,00 €	140 000,00 €
Parcs de stationnement		1 600,00 €
Remontées mécaniques et domaine skiable	100,00 €	2 960 000,00 €
Culture et patrimoine	17 566,00 €	
Sentiers	1 000,00 €	
Illuminations	120 000,00 €	
Préfiguration SPL	320 000,00 €	
Investissement	9 219 000,00 €	
DSP tourisme	1 928 000,00 €	
Parcs de stationnement	3 784 000,00 €	
Remontées mécaniques et domaine skiable	3 060 000,00 €	
Camping	180 000,00 €	
Culture et patrimoine	90 000,00 €	
Sentiers	117 000,00 €	
Illuminations	60 000,00 €	
Total général	20 677 666,00 €	3 101 600,00 €

Les **dépenses de fonctionnement** du programme « Animation de la montagne » sont composées comme suit :

- Pour l'action DSP tourisme : des compensations d'obligation de service public (7 100 k€) et du reversement de la taxe de séjour (3 900 k€) envers le titulaire de la DSP ;
- Pour l'action parcs de stationnement : des régulations de charges des parkings (1 600€) intégralement refacturées au titulaire de la DSP, la société Indigo ;
- Pour l'action remontées mécaniques et domaine skiable : de la redevance canalisation eau pour l'enneigement artificiel ;
- Pour l'action culture et patrimoine : des coûts en électricité pour les églises (10 k€), de la maintenance des bâtiments (6 000€) et des impressions des cartons d'invitation pour l'encyclopédie Imaginons 2050 (1 566€) ;
- Pour l'action sentiers : du petit outillage (1 000€) ;
- Pour l'action illuminations : de la location de décors (80 k€) et de la maintenance (40 k€) ;
- Pour l'action préfiguration SPL : des honoraires des différentes sociétés accompagnant la préfiguration d'ALTTA (320 k€).

Les **recettes** sont composées du produit de la taxe Loi Montagne (2 960k€), de la contribution de la STGM au développement du Snowpark (96 k€), ainsi que des frais liés au bail du télésiège de l'Aiguille rouge (48 k€) refacturé à la STGM, enfin des régulations de charges refacturées à la société Indigo (1 600€).

En **investissement**, les dépenses sont principalement composées du premier versement lié à l'avenant n°2 du contrat de DSP parcs de stationnement (3 784€ correspondant à une subvention d'équipement pour les travaux du parking Boucle Est conformément au contrat initial) ainsi qu'au versement au compte courant de la SPL ALTTA (3 000 k€)

A la Maison de Tignes, la rénovation intérieure se poursuit avec les bureaux et le sas thermique de l'espace propriétaire (60 k€), le déplacement du tableau du Système de Sécurité Incendie (30 k€), la rénovation des terrasses hautes (60 k€) et 30 k€ prévus dans le cadre des obligations propriétaires ;

Au Lagon, la modernisation des espaces se poursuit avec le remplacement de deux SPA (25 k€) et la rénovation des joints de carrelage (80 k€). L'accès du bâtiment sera finalisé selon les normes ADAP (10 k€), les clôtures extérieures et les chaudières à gaz seront remplacées (90 k€). Le marché de la rénovation de la toiture et du remplacement du bardage sera lancé (280 k€). Enfin, 80 k€ sont prévus dans le cadre des obligations propriétaires.

A Tignespace, les travaux d'extension du mur d'escalade seront achevés (130 k€), la réfection de la façade sera finalisée (30 k€) et 178 k€ seront dédiés aux obligations propriétaires et à divers investissements (passage LED, migration GTB (gestion centralisée), travaux de plâtrerie, de sécurité incendie).

Au cinéma, divers travaux seront réalisés comme l'installation d'un affichage numérique extérieur (35 k€), la réfection de la façade (30 k€), la révision des issues de secours (30 k€), la peinture du hall (10 k€) et 5 000€ prévus dans le cadre des obligations propriétaires.

A l'extérieur, la structure filet de la plaine olympique sera installée (300 k€), un terrain de Padel sera installé (100 k€) et la structure Acroland sera remise en conformité selon les normes obligatoires (115 k€).

180 k€ seront investis dans le camping des Brévières.

120 k€ seront dédiés au domaine skiable (études PPI, sécurisation...).

Comme chaque année, 100 k€ sont prévus dans le cadre du plan Tignes Développement, et des subventions accordées aux propriétaires qui rénovent leurs appartements.

Les sentiers feront l'objet d'une attention particulière avec la rénovation de panneaux, la remise en état du GR55 au départ de la combe du Paquis, et des passerelles (80 k€).

Une chargeuse sera acquise pour la voirie (70 k€).

Des études pour la rénovation de la toiture de l'immeuble La Marlière seront entreprises (40 k€).

30 k€ seront dédiés à l'achat d'illuminations.

On peut également citer les études pour l'aménagement de contemplation de la Gouille du Salin, une nouvelle fresque murale à l'entrée du tunnel de la rue de la Poste ou encore divers travaux sur les églises.

3- Programme « Aménagement du territoire »

En 2025, le programme « Aménagement du territoire » continue de porter les projets de réaménagement des différents quartiers de Tignes : Val Claret, Lavachet et les Brévières.

A noter la poursuite des études et travaux pour la gestion du risque proglaciaire.

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	139 000,00 €	
Urbanisme	109 000,00 €	
Gestion foncière	30 000,00 €	
Investissement	2 107 000,00 €	1 050 000,00 €
Urbanisme	30 000,00 €	
Gestion foncière	702 000,00 €	250 000,00 €
Aménagement Val Claret	570 000,00 €	
Aménagement Lavachet	125 000,00 €	
Villages et hameaux	280 000,00 €	
Risques naturels	400 000,00 €	800 000,00 €
Total général	2 246 000,00 €	1 050 000,00 €

Les **dépenses** de **fonctionnement** du programme « Aménagement du territoire » sont composées comme suit :

- Pour l'action urbanisme : des coûts de prestations (géomètre, prestataire foncier, visites de récolement) et de publications d'annonces légales (109 k€) ;
- Pour l'action gestion foncière : des frais de location des terrains EDF (30 k€).

En **investissement**, 702 k€ seront employés pour l'achat de terrains (terrains détenus par la STGM au Val Claret au niveau de la plaine olympique, terrain du captage de la source de la Sassièrre pour sa protection ainsi que le terrain du parking sud des Brévières).

Le marché de travaux et d'études du lac proglaciaire sera relancé pour cet été (400 k€), ainsi que les études concernant le ruisseau du Retord (100 k€).

Les aménagements du Val Claret se poursuivront avec les aménagements urbains du centre (200 k€) et la place du Curling (180 k€ pour le cheminement, les éclairages et des jeux). Les études (90 k€) continueront sur l'ensemble des aménagements de surface (halle couverte-



patinoire, bâtiment d'accueil, terrain synthétique, hike park, aménagement de cheminement et renforcement de la liaison haut-bas).

Aux Brévières, les jeux pour enfants seront changés (230 k€).

Au Lavachet, les études sur la piste et la zone débutants se poursuivront (125 k€).

On peut également citer des travaux au cimetière (rampe, extension, colombarium) et des études pour la modification du Plan Local d'Urbanisme ou du Plan de Prévention des Risques Naturels.

Les **recettes d'investissement** du programme « Aménagement du territoire » sont composées de la subvention de l'Etat pour les travaux 2024 engagés sur le risque proglaciaire (800 k€) ainsi que de la Taxe d'Aménagement Majorée (250 k€ prévus de manière prudente vu les difficultés à recetter après la réforme de 2023).

4- Programme « Transition territoriale »

En 2025, le programme « Transition territoriale » s'attache à maintenir les actions de mobilité et de transition du territoire avec notamment les navettes employés ou le label Flocon Vert.

L'accent est mis sur l'anticipation de la transition du territoire avec de nombreuses études sur la gestion de la ressource en eau, la valorisation de nouveaux parcours touristiques (lac du Chevril, Glacier de la Grande Motte, renforcement de la visibilité du Parc de la Vanoise).

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	265 250,00 €	3 500,00 €
Mobilité	55 000,00 €	
Patrimoine naturel	3 250,00 €	
Sensibilisation à la transition	57 000,00 €	3 500,00 €
Gestion de la ressource en eau	150 000,00 €	
Investissement	473 478,73 €	28 000,00 €
Mobilité	6 000,00 €	
Patrimoine naturel	266 178,73 €	
Sensibilisation à la transition	19 000,00 €	
Performance et rénovation énergétique	140 000,00 €	28 000,00 €
Gestion de la ressource en eau	22 000,00 €	
Agropastoralisme	20 300,00 €	
Total général	738 728,73 €	31 500,00 €

Les **dépenses de fonctionnement** du programme « Transition territoriale » sont composées comme suit :

- Pour l'action mobilité : le coût de la prestation pour les navettes employés hiver (15 k€) et pour la liaison Tignes-Val d'Isère (40 k€) ;
- Pour l'action patrimoine naturel : 3 250€ pour la labellisation Flocon Vert ;
- Pour l'action sensibilisation à la transition : 57 k€ seront dédiés à de nombreux évènements comme notamment Chouchoute ta montagne, le forum de la transition ou montagne durable, ainsi que des conférences. Nous pouvons aussi citer le nettoyage du lac ;
- Pour l'action gestion de la ressource en eau : 150 k€ seront investis dans des études sur le thème de la ressource en eau afin de se préparer au changement climatique.

Les **dépenses d'investissement** porteront notamment sur la valorisation des portes d'entrées du Parc de la Vanoise, le remplacement des menuiseries extérieures du presbytère des Brévières ou encore la poursuite du passage en LED des bâtiments municipaux.

On peut également citer des études ayant pour but la valorisation des portes d'entrées du Parc de la Vanoise, le remplacement des menuiseries extérieures du presbytère des Brévières ou encore la poursuite du passage en LED des bâtiments municipaux.

Des **recettes** sont prévues dans le cadre de la convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus avec Citéo (3 500€) et également la suite de la subvention Fond vert pour la rénovation énergétique du bâtiment du Picheru (28 k€).

5- Programme « Espaces publics-Voirie »

Le programme « Espaces publics-Voirie » s'articule autour de toutes les actions permettant de maintenir une haute qualité des espaces publics en toutes saisons.

Pour 2025, le projet de la passerelle Himalayenne au-dessus du Lac du Chevril sera achevé, débutant ainsi la valorisation d'un nouveau parcours touristique de contemplation.

Les différents marchés récurrents seront renouvelés (dénéigement, signalisation, barrières et glissières, plantations...) et le budget sécurité sera renforcé avec notamment un investissement autour des actions de terrain.

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 466 623,00 €	193 020,00 €
Propreté et collecte	5 000,00 €	
Dénéigement	529 000,00 €	35 000,00 €
Espaces verts	83 000,00 €	5 420,00 €
Infrastructures	791 550,00 €	2 600,00 €
Sécurité	58 073,00 €	150 000,00 €
Investissement	2 729 000,00 €	15 000,00 €
Dénéigement	162 000,00 €	15 000,00 €
Espaces verts	102 000,00 €	
Infrastructures	2 375 000,00 €	
Sécurité	90 000,00 €	
Total général	4 195 623,00 €	208 020,00 €

Les **dépenses de fonctionnement** du programme « Espaces publics-Voirie » sont composées comme suit :

- Pour l'action propreté et collecte : des dépenses de matériel (sacs poubelles, petit matériel, absorbant...);
- Pour l'action dénéigement : du marché du dénéigement (300 k€), du matériel de dénéigement (200 k€ comprenant le consommable des outils et machines) des différentes prestations de service (12 k€ notamment pour le dénéigement des toitures) et divers matériel (17 k€ dont le nouveau gravier en noyaux de pêches ou le déverglaçant) ;
- Pour l'action espaces verts : du marché d'entretien des arbres et des forêts (54 k€), des divers équipements ou fournitures nécessaires (29 k€ dont la terre végétale, l'engrais, le gazon, les débroussailleuses, l'outillage ou les frais alimentaires pour la journée de l'environnement) ;

- Pour l'action infrastructure : le marché d'entretien de la d'électricité pour l'éclairage public (150 k€), les divers équipements et fournitures nécessaires (31 k€ dont la location de véhicules ou l'enrobé à froid), les prestations (10 k€ dont la vérification et l'entretien des bornes IRVE ou la maintenance de l'éclairage public) ;
- Pour l'action sécurité : les frais d'électricité du bâtiment Traversière dont la PM ainsi que de la gendarmerie (30 k€), les EPI des agents (13 k€), les équipements divers nécessaires (6 000€) et diverses dépenses.

Les **recettes** correspondent aux droits de places (150 k€ issus des recettes des marchés, terrasses, fourrières et places de camping-car), à des prestations de service effectuées par les services communaux au profit de tiers (déneigement, refacturation station mobile de concassage) et notamment le déneigement des secteurs des Boisses et des Brévières pour le compte de la société INDIGO (35 k€). A noter l'obtention d'une subvention du département pour l'acquisition d'engins de déneigement en 2024 (15 k€).

En **investissement**, les **dépenses** sont notamment constituées :

- De la construction de la passerelle Himalayenne au-dessus du lac du Chevril (100 k€),
- De la réfection des ponts au Lac et aux Brévières (250 k€ avec le terrassement et les enrochements) ;
- De la contribution versée au département au titre du Plan Qualité Route (237 k€) ;
- Des marchés de signalisations horizontale et verticales (78 k€), du marché des barrières et glissières bois (30 k€) et de l'acquisition de mobilier urbain et d'équipements de voirie (125 k€) ;
- Des travaux de signalisation directionnelle (200 k€) qui consiste en la refonte de toute la signalisation de la ville (véhicules et piétons) ;
- Des coûts de rénovation de l'éclairage public au niveau du Val Claret centre, de la boucle Edelweiss et de la rue de la Poste (200 k€) ;
- Du renouvellement d'engins de voirie comme une sableuse ou une chaîne à neige (162 k€) ;
- De travaux de réseaux urbains (150 k€) notamment sur la route du Saut ou pour l'installation de la fibre ;
- Du marché de plantation ainsi que de la refonte de massifs ou du sentier botanique (75 k€) avec l'obtention d'une 3^{ème} fleur à la clé.

Il est également possible de citer le renouvellement des moloks ou des barbecues (50 k€), les études pour la rénovation des trottoirs rue de la Poste (40 k€), l'achat de caméras piétons pour les agents de Police également deux vélos électriques (20 k€), ou encore un container au chalet du Chardonnet (10 k€).

6-Programme « Ressources et performance des moyens »

Ce programme porte les dépenses permettant un fonctionnement optimal des services pour améliorer la qualité du service rendu.

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	14 783 046,64 €	29 125 608,00 €
Vie institutionnelle	24 500,00 €	
Administration générale	201 920,00 €	522 100,00 €
Communication	34 750,00 €	
Ressources humaines	7 869 665,00 €	90 000,00 €
Finances	5 771 851,64 €	28 368 608,00 €
Système d'information	284 800,00 €	
Juridique	163 000,00 €	
Archives	38 060,00 €	
Moyens généraux	394 500,00 €	144 900,00 €
Investissement	3 502 500,00 €	
Administration générale	16 500,00 €	
Communication	19 000,00 €	
Ressources humaines	4 000,00 €	
Finances	2 850 000,00 €	
Système d'information	225 000,00 €	
Juridique	123 000,00 €	
Archives	45 000,00 €	
Moyens généraux	220 000,00 €	
Total général	18 285 546,64 €	29 125 608,00 €

Les **dépenses de fonctionnement** du programme « Ressources et performance des moyens » sont constituées comme suit :

- Pour l'action vie institutionnelle : des frais de mission, déplacement et formation de Monsieur Le Maire et des élus (16 k€) et des frais pour les inaugurations ou réceptions institutionnelles (8 000€ dont l'inauguration de la place du Curling et de la passerelle Himalayenne) ;
- Pour l'action administration générale : des cotisations diverses effectuées au titres de la collectivité et ouvrant droit à un service en contrepartie (70 k€ dont Open data, le Comité régional du tourisme ou AFIGEO), de frais de prestations de service dans le cadre de logiciel ou d'évènements (20 k€), de frais d'organisation de réceptions internes (17 k€), de documentation générale et technique pour les différents services (15 k€), les abonnements parking pour les véhicules communaux (12 k€), les dotations de vêtements pour les agents (10 k€) et d'autres frais divers (42 k€ comme les fournitures des services, l'affranchissement, les goodies, différents stocks) ;
- Pour l'action communication : du contrat de prestation avec la radio R'Tignes (18 k€), du marché d'impression de Tignes le mag et son affranchissement (15 k€) et d'autres frais divers (1 750€ dont l'abonnement Illiwap) ;
- Pour l'action ressources humaines : de la rémunération principale des agents (7 380 k€), des indemnités obligatoires de fonctionnement des élus (111 k€), de la participation de la commune aux forfaits de ski des agents (90 k€), du budget alloué aux formations des agents (70 k€), de différents contrats de prestation de service (43 k€ dont la convention Risques Statutaires et Prévoyance ou l'adhésion socio-pro), de

l'action sociale envers les agents (41 k€ dont la participation chèques vacances ou culture), des autres charges dont patronales (49 k€), des frais informatiques (16 k€ pour les logiciels RH), les frais d'annonces pour les emplois vacants (16 k€), de vacations extérieures ou stagiaires (22 k€), des frais de missions pour tous les services (11 k€) et d'autre frais comme le projet Qualité de Vie au Travail (10 k€), la dématérialisation des actes et contrats concernant les agents (2 000€) ou encore les frais de médecine du travail et fournitures d'urgence (1 000€) ;

- Pour l'action finances : du reversement exceptionnel du résultat du budget clôturé eau et assainissement à la CCHT (2 204k€ compensés par une recette d'investissement), des intérêts de la dette (748 k€), du versement au fond de péréquation des ressources communales et intercommunales (710 k€), des taxes foncières du patrimoine communal (700 k€), de la contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours (699 k€), du marché des assurances (qui comprend notamment l'assurance (365 k€ avec notamment l'assurance de la flotte de véhicules ou l'assurance Responsabilité Civile), les intérêts des lignes de trésorerie du budget principal (300 k€ qui pourront être revues à la baisse en fonction des tirages), des frais de publication des marchés de fonctionnement (14 k€), de l'accompagnement du service par divers prestataires (20 k€ notamment pour la gestion fiscale ou de la dette), de la taxe d'habitation (3 000€) ou encore de la convention pertes GAB (6 500€) ;
- Pour l'action système d'information : des frais de maintenance informatique (70 k€), des droits d'utilisation informatiques (50 k€), de trois trimestres de location d'imprimantes (42 k€), de contrats de prestations de services informatiques (35 k€), de l'abonnement internet (16 k€), des frais de télécommunications (30 k€), du réseau de téléphonie pour la mairie, Tignes Développement et la régie des pistes (14 k€), et des frais divers (27 k€ dont le système de radio, du matériel de réparation ou des frais de communication des lignes de secours) ;
- Pour l'action juridique : principalement de frais d'actes, de contentieux ou d'honoraires juridiques (123 k€) ;
- Pour l'action archives : de 20 k€ destinés notamment aux coûts de numérisation de 25 VHS du Club des Sports ou à l'exposition photo « Le Refuge », de 14 k€ de projet de numérisation des archives ou de frais de reliure ou d'élimination, et enfin divers frais (3 500 € par exemple pour du transport ou des fournitures) ;
- Pour l'action moyens généraux : des frais de carburant (280 k€), des frais d'EPI pour les agents des services techniques (31 k€), de petit outillage pour les équipes (32 k€), ou de divers contrats (30 k€ par exemple le balayage des voiries en fin de saison, la vérification annuelle des appareils ou la location de modules).

Les **recettes** régulières prévues se composent notamment des impôts directs locaux (15 730 k€), des revenus de la taxe de séjour (2 890 k€), la dotation forfaitaire issue de la CCHT (1 653 k€), et des autres revenus directs ou indirects (5 000 k€ dont le FNGIR ou le FCTVA par exemple). Viennent ensuite la refacturation des services délégués par la CCHT (430 k€ dont les Ordures Ménagères et les Sentiers), le fond de soutien de l'Etat pour la sortie des emprunts à risques (377 k€ que l'on touchera jusqu'en 2028), le budget alloué au remboursement sur rémunération du personnel (90 k€ par exemple lors d'arrêts maladies, pourra être revu à la baisse en cours d'année), la redevance pour l'occupation du garage à navette de la Traversière par la STGM (85 k€), les revenus de locations de biens communaux (140 k€ dont le local Marie Dentes à la Traversière, le cabinet dentaire ou le Semper Vivens), la refacturation du service informatique à Tignes Développement (65 k€) et d'autres recettes (5 000€ dont la dotation pour les titres sécurisés ou les redevances taxis par exemple).

En termes de recettes exceptionnelles, il est inscrit pour 2025 la somme de 2 600 k€ au titre de la deuxième tranche des droits d'entrée dans la DSP Parking par le titulaire Indigo.

En **investissement**, les **dépenses** sont principalement liées au (2 830 k€), à des acquisitions / renouvellement de logiciels et de matériels informatiques (141 k€ dont le rachat du parc d'imprimantes), à l'achat de véhicules (110 k€), à des frais d'études topographiques (50 k€), de la restauration d'œuvres patrimoniales (45 k€ pour les objets liturgiques présents dans les églises comme des tableaux ou des reliques), à l'achat de matériel général pour les services techniques (60 k€), aux frais de publications des marchés d'investissement (20 k€), aux projets du changement d'usage et de la dématérialisation de l'administration (16 k€), à la refonte du site internet de la mairie (7 000€) ou encore à du matériel ergonomique sur prescription médicale pour les agents (4 000€).

7-Programme « Patrimoine bâti »

Ce programme porte les actions d'entretien et de modernisation du patrimoine communal.

En 2025, la rénovation des bâtiments communaux se poursuit avec la fin de la rénovation du bâtiment du Picheru ou la poursuite de la rénovation du bâtiment des Bossières.

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	697 000,00 €	35 520,00 €
Logements communaux	35 500,00 €	
Equipements techniques et sportifs	21 000,00 €	
Autres bâtiments communaux	125 000,00 €	
Tous bâtiments	515 500,00 €	35 520,00 €
Investissement	555 000,00 €	
Logements communaux	- €	
Locaux techniques et administratifs	110 000,00 €	
Equipements techniques et sportifs	80 000,00 €	
Autres bâtiments communaux	20 000,00 €	
Tous bâtiments	345 000,00 €	
Total général	1 252 000,00 €	35 520,00 €

Les **dépenses** de **fonctionnement** se composent comme suit :

- Pour l'action logements communaux : des coût en électricité (25 k€), de la maintenance (8 000€) et du loyer du logement d'astreinte pour la voirie (2 500€) ;
- Pour l'action équipements techniques et sportifs : des coûts en électricité (11 k€), de la maintenance (6 000€) et des réparations éventuelles (3 500€) ;
- Pour l'action autres bâtiments communaux : des coûts en électricité (115 k€) et les charges de copropriété de l'ASL du Lavachet (10 k€) ;
- Pour l'action tous bâtiments : de l'achat du fioul domestique (200 k€), des charges de copropriété (110 k€ avec notamment le Semper Vivens ou le Super Tignes), des coût en électricité (40 k€), de la maintenance (50 k€) et d'autres coûts divers (115 k€ comme les dépenses d'eau, les frais de nettoyage, les fournitures, les interventions...).

Les **recettes** se composent des indemnités compensatrices de La Poste.

En **investissement**, sont prévus 250 k€ pour des travaux sur des locaux communaux (Picheru, Bossières, Presbytères) et la poursuite de la mise aux normes ADAP, 70 k€ pour le remplacement de trois portes sectionnelles (garage communal et pistes), 25 k€ pour les travaux obligatoires dans le cadre des dépenses de copropriété.

Opération 706 : ACP Locaux techniques 2100

	Dépenses
Investissement	3 840 000,00 €
Locaux techniques 2100	3 840 000,00 €
Total général	3 840 000,00 €

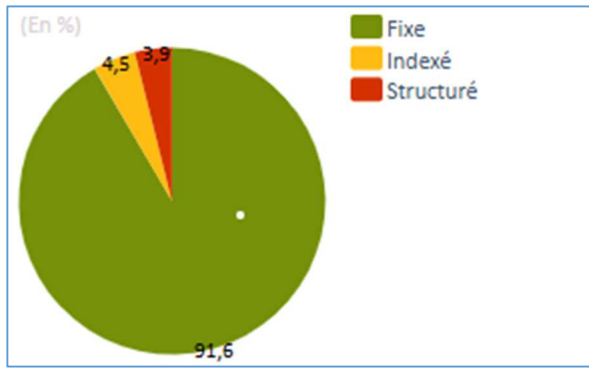
Cette année le projet de locaux techniques à l'entrée de la station 2100 se poursuit avec notamment la mission de maîtrise d'ouvrage, des études et la première partie des travaux qui devraient s'achever en 2026.

V : GESTION DE LA DETTE

Au 1er janvier 2025, la dette du budget principal comporte 19 emprunts pour un encours de 25 915 k€.

Situation générale				
	31/12/2024	01/01/2025	31/12/2025	
Encours	25 967 345,17	25 915 777,34	23 137 960,35	↘
Nbre d'emprunts	19	19	18	↘
Dispo. ligne trésor.	0,00	0,00	0,00	→
Durée résiduelle	10 ans 6 mois	10 ans 6 mois	9 ans 9 mois	↘
Vie moy. Résiduelle	5 ans 5 mois	5 ans 5 mois	5 ans	↘
Taux moyen annuel	2,95%	2,88%	2,88%	↘
Taux act. Résiduel	2,95%	2,95%	2,92%	↘
Taux de marché	2,08%	2,35%	2,23%	↗
Marge moyenne	0,59%	0,59%	0,59%	→

Le taux moyen de la dette sur taux fixe est de 3,66 % au 1er janvier 2025. La dette présente un risque de taux modéré.



Type taux	Encours
Indexé	1 164 410 €
Fixe	23 737 225 €
Structuré	1 014 142 €
Total	25 915 777 €

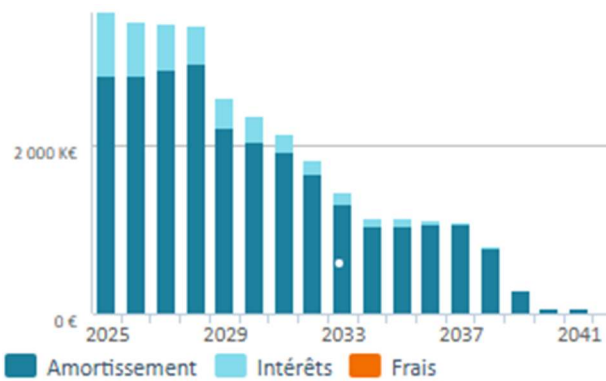


Tableau d'extinction en annuité

L'encours des emprunts au 1^{er} janvier 2025 sera éteint en 15 ans.

La capacité prévisionnelle de désendettement (= Encours de la dette / Epargne brute récurrente hors charges exceptionnelles) du budget principal au 31/12/2025 est à 9,9 ans.

Envoyé en préfecture le 21/03/2025

Reçu en préfecture le 21/03/2025

Publié le

ID : 073-217302967-20250320-2025_03_019-DE



SECTION DE FONCTIONNEMENT (en €)

Chapitres	DEPENSES	BP 2024	BP 2025	Evolution BP/BP
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 491 722 €	7 145 087,14 €	10,1%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	6 836 599 €	7 494 200,00 €	9,6%
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	631 086 €	715 000,00 €	13,3%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	13 708 029 €	15 211 994,64 €	11,0%
66	CHARGES FINANCIERES	1 197 145 €	1 010 000,00 €	-15,6%
67	CHARGES SPECIFIQUES	10 000 €	15 000,00 €	50,0%
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS	14 000 €	8 000,00 €	-42,9%
	Total dépenses de fonctionnement réelles	28 888 581 €	31 599 281,78 €	9,4%
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE			
	Total dépenses de fonctionnement mixtes	- €	- €	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 642 230 €	3 642 170,00 €	0,0%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	12 117 786 €	8 862 408,73 €	-26,9%
	Total dépenses de fonctionnement ordre	15 760 016 €	12 504 578,73 €	-20,7%
	Total dépenses de fonctionnement	44 648 597 €	44 103 860,51 €	-1,2%

Chapitres	RECETTES	BP 2024	BP 2025	Evolution BP/BP
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	75 000,00 €	90 000,00 €	20,0%
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	839 360,00 €	1 162 540,00 €	38,5%
73	IMPOTS ET TAXES	17 804 393,00 €	17 519 089,00 €	-1,6%
731	FISCALITE LOCALE	6 763 300,00 €	7 896 200,00 €	16,8%
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	3 206 809,00 €	3 570 219,00 €	11,3%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	6 766 270,00 €	4 535 600,00 €	-33,0%
76	PRODUITS FINANCIERS	377 428,00 €	377 400,00 €	0,0%
77	PRODUITS SPECIFIQUES	10 000,00 €	5 000,00 €	-50,0%
78	REPRISES SUR PROVISIONS	19 000,00 €	0,00 €	
	Total recettes de fonctionnement réelles	35 861 560,00 €	35 156 048,00 €	-2,0%
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	8 762 036,87 €	8 922 812,51 €	1,8%
	Total recettes de fonctionnement mixtes	8 762 036,87 €	8 922 812,51 €	1,8%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	25 000,00 €	25 000,00 €	0,0%
	Total recettes de fonctionnement ordre	25 000,00 €	25 000,00 €	0,0%
	Total recettes de fonctionnement	44 648 596,87 €	44 103 860,51 €	-1,2%

RESULTAT SECTION DE FONCTIONNEMENT
- €

SECTION D'INVESTISSEMENT (en €)

Chapitres	DEPENSES	BP 2024	Reports	BP 2025	Evolution BP/BP
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 779 026 €		2 835 500,00 €	2,0%
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	12 177 372 €		0,00 €	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (RECUES)				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (SAUF LE 204)	2 157 311 €	803 585,32 €	2 218 978,73 €	2,9%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 289 888 €	1 030 739,92 €	12 980 100,00 €	56,6%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 045 000 €	339 300,18 €	3 530 000,00 €	237,8%
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	18 000 €		22 960 000,00 €	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	129 320 €	1 000 000,00 €	2 123 000,00 €	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	837 000 €	12 500,00 €	4 121 000,00 €	392,4%
4581	OPERATIONS SOUS MANDAT (DEPENSES)				
	Total dépenses d'investissement réelles	27 432 817 €	3 186 125,42 €	50 768 578,73 €	85,1%
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	1 881 368 €		4 538 523,51 €	
	Total dépenses d'investissement mixtes	1 881 368 €		4 538 523,51 €	
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	25 000 €		25 000,00 €	0,0%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	35 000 €		0,00 €	
	Total dépenses d'investissement ordre	60 000 €		25 000,00 €	-58,3%
	Total dépenses d'investissement	29 374 284 €	3 186 125,42 €	55 332 102,24 €	88,4%

Chapitres	RECETTES	BP 2024	Reports	BP 2025	Evolution BP/BP
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	14 956 398 €	0,00 €	35 465 500,00 €	137,1%
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	3 066 640 €		680 500,00 €	-77,8%
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	3 768 908 €		7 712 387,93 €	104,6%
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (RECUES)	953 080 €	12 261 000 €	843 000,00 €	-11,5%
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (SAUF LE 204)				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 400 000 €		1 300 000,00 €	-7,1%
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS (RECETTES)				
4582	OPERATIONS SOUS MANDAT (RECETTES)				
	Total recettes d'investissement réelles	24 145 026 €	12 261 000 €	46 001 387,93 €	90,5%
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	0 €		0,00 €	
	Total recettes d'investissement mixtes	0 €		0,00 €	
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	3 642 230 €		3 642 170,00 €	0,0%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	35 000 €		0,00 €	
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (RECETTES)	12 117 786 €		8 862 408,73 €	-26,9%
	Total recettes d'investissement ordre	15 795 016 €		12 504 578,73 €	-20,8%
	Total recettes d'investissement	39 940 042 €	12 261 €	58 505 966,66 €	46,5%

RESULTAT SECTION D'INVESTISSEMENT
- €

PARTIE 2 : BUDGET RATTACHE A AUTONOMIE FINANCIERE EAU

Par délibération 2024-08-127 en date du 26 août 2024, la compétence Eau a été délégué à la communauté de communes de Haute Tarentaise (CCHT) à compter du 1^{er} janvier 2025.

Le budget annexe Eau et assainissement de la commune a dès lors été clôturé au 31 décembre 2025.

Par délibération 2024-12-200 en date du 17 décembre 2024, la commune a acté une convention de délégation - de la CCHT à la commune - de compétence pour le service de l'Eau, à compter du 1^{er} janvier 2025, afin que les activités autres que celles relevant de l'investissement soient gérées directement et en proximité par la commune.

Les dépenses afférentes seront couvertes par le versement d'une dotation. La traçabilité de ces dépenses est assurée par la création d'un « Budget rattaché à autonomie financière Eau ».

A. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitres	DEPENSES	BP 2025
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	115 600,00 €
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	- €
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	- €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	- €
66	CHARGES FINANCIERES	- €
67	CHARGES SPECIFIQUES	- €
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS	- €
Total dépenses de fonctionnement réelles		115 600,00 €
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	
Total dépenses de fonctionnement mixtes		
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	- €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	- €
Total dépenses de fonctionnement ordre		- €
Total dépenses de fonctionnement		115 600,00 €

Les **charges à caractère général** (chapitre 011) représentent l'intégralité des dépenses prévisionnelles de fonctionnement (115 k€).

Les différents coûts de fonctionnement du service y sont représentés : on peut citer les frais d'entretien et de réparation des réseaux, la maintenance, les fournitures et EPI pour les agents, les coûts en électricité et les frais de sous-traitance.

B. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitres	RECETTES	BP 2025
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	0,00 €
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	0,00 €
73	IMPOTS ET TAXES	0,00 €
731	FISCALITE LOCALE	0,00 €
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	115 600,00 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00 €
76	PRODUITS FINANCIERS	0,00 €
77	PRODUITS SPECIFIQUES	0,00 €
78	REPRISES SUR PROVISIONS	0,00 €
Total recettes de fonctionnement réelles		115 600,00 €
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00 €
Total recettes de fonctionnement mixtes		0,00 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00 €
Total recettes de fonctionnement ordre		0,00 €
Total recettes de fonctionnement		115 600,00 €

Les **dotations et participations** (chapitre 74), représentent la totalité des recettes de fonctionnement : il s'agit de la dotation de la CCHT pour le service délégué, qui couvre la totalité des frais engagés par la collectivité, conformément à la convention de délégation de la compétence eau et assainissement. Le versement est trimestriel. Une régularisation des sommes perçues sera effectuée sur le dernier trimestre.

SECTION DE FONCTIONNEMENT (en €)

Chapitres	DEPENSES	BP 2025
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	115 600,00 €
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	- €
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	- €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	- €
66	CHARGES FINANCIERES	- €
67	CHARGES SPECIFIQUES	- €
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS	- €
Total dépenses de fonctionnement réelles		115 600,00 €
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	
Total dépenses de fonctionnement mixtes		
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	- €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	- €
Total dépenses de fonctionnement ordre		- €
Total dépenses de fonctionnement		115 600,00 €

Chapitres	RECETTES	BP 2025
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	0,00 €
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	0,00 €
73	IMPOTS ET TAXES	0,00 €
731	FISCALITE LOCALE	0,00 €
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	115 600,00 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00 €
76	PRODUITS FINANCIERS	0,00 €
77	PRODUITS SPECIFIQUES	0,00 €
78	REPRISES SUR PROVISIONS	0,00 €
Total recettes de fonctionnement réelles		115 600,00 €
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00 €
Total recettes de fonctionnement mixtes		0,00 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00 €
Total recettes de fonctionnement ordre		0,00 €
Total recettes de fonctionnement		115 600,00 €

RESULTAT SECTION DE FONCTIONNEMENT

- €

PARTIE 3 : BUDGET RATTACHÉ À AUTONOMIE FINANCIÈRE ASSAINISSEMENT

Par délibération 2024-08-127 en date du 26 août 2024, la compétence Eau a été délégué à la communauté de communes de Haute Tarentaise (CCHT) à compter du 1^{er} janvier 2025.

Le budget annexe Eau et assainissement de la commune a dès lors été clôturé au 31 décembre 2025.

Par délibération 2024-12-200 en date du 17 décembre 2024, la commune a acté une convention de délégation - de la CCHT à la commune - de compétence pour le service Assainissement, à compter du 1^{er} janvier 2025, afin que les activités autres que celles relevant de l'investissement soient gérées directement et en proximité par la commune.

Les dépenses afférentes seront couvertes par le versement d'une dotation. La traçabilité de ces dépenses est assurée par la création d'un « Budget rattaché à autonomie financière Assainissement ».

A. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitres	DEPENSES	BP 2025
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	683 000,00 €
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	- €
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	- €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	- €
66	CHARGES FINANCIERES	- €
67	CHARGES SPECIFIQUES	50 000,00 €
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS	- €
Total dépenses de fonctionnement réelles		733 000,00 €
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	
Total dépenses de fonctionnement mixtes		
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	- €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	- €
Total dépenses de fonctionnement ordre		- €
Total dépenses de fonctionnement		733 000,00 €

683 k€ est inscrite au titre des **charges à caractère général** (chapitre 011), 50 k€ au titre de régularisations de recettes de l'exercice précédent.

Les différents coûts de fonctionnement du service y sont représentés : on peut citer les coûts en électricité pour alimenter la STEP, les produits de traitement des eaux usées, la sous-traitance (marché de compostage des boues, mesures et analyses, vérifications électriques), le marché de curage des réseaux d'eau usées, les fournitures, les frais divers (entretien des véhicules, frais de télécommunication, assurance).

B. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitres	RECETTES	BP 2025
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	0,00 €
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	0,00 €
73	IMPOTS ET TAXES	0,00 €
731	FISCALITE LOCALE	0,00 €
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	733 000,00 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00 €
76	PRODUITS FINANCIERS	0,00 €
77	PRODUITS SPECIFIQUES	0,00 €
78	REPRISES SUR PROVISIONS	0,00 €
Total recettes de fonctionnement réelles		733 000,00 €
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00 €
Total recettes de fonctionnement mixtes		0,00 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00 €
Total recettes de fonctionnement ordre		0,00 €
Total recettes de fonctionnement		733 000,00 €

Les **dotations et participations** (chapitre 74), représentent la totalité des recettes de fonctionnement : il s'agit de la dotation de la CCHT pour le service délégué, qui couvre la totalité des frais engagés par la collectivité, conformément à la convention de délégation de la compétence eau et assainissement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT (en €)

Chapitres	DEPENSES	BP 2025
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	653 000,00 €
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	- €
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	- €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	- €
66	CHARGES FINANCIERES	- €
67	CHARGES SPECIFIQUES	50 000,00 €
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS	- €
Total dépenses de fonctionnement réelles		733 000,00 €
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	
Total dépenses de fonctionnement mixtes		
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	- €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	- €
Total dépenses de fonctionnement ordre		- €
Total dépenses de fonctionnement		733 000,00 €

Chapitres	RECETTES	BP 2025
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	0,00 €
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	0,00 €
73	IMPOTS ET TAXES	0,00 €
731	FISCALITE LOCALE	0,00 €
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	733 000,00 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00 €
76	PRODUITS FINANCIERS	0,00 €
77	PRODUITS SPECIFIQUES	0,00 €
78	REPRISES SUR PROVISIONS	0,00 €
Total recettes de fonctionnement réelles		733 000,00 €
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00 €
Total recettes de fonctionnement mixtes		0,00 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00 €
Total recettes de fonctionnement ordre		0,00 €
Total recettes de fonctionnement		733 000,00 €

RESULTAT SECTION DE FONCTIONNEMENT

- €



~ ~ ~ ~